

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	47 (1976)
Heft:	11
Artikel:	L'industrie horlogère dans le canton de Berne, structure et évolution 1974-1975
Autor:	Rey, Michel / Farine, Edmond / Pellaton, Jean-Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824952

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVII^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N^o 11 Novembre 1976

PT34

S O M M A I R E

L'industrie horlogère dans le canton de Berne, structure et évolution 1974-1975 (233) ; Bulletin d'information de l'AEP (253).

L'industrie horlogère dans le canton de Berne, structure et évolution 1974-1975

Michel REY - Edmond FARINE - Jean-Pierre PELLATON

Sommaire

Introduction	234
1. L'importance de l'horlogerie au sein de l'économie bernoise	234
2. Les caractéristiques spatiales de l'horlogerie dans le canton de Berne	234
2.1. La répartition régionale des activités horlogères	234
2.2. L'importance de l'horlogerie au sein de l'industrie des régions horlogères	234
3. Les caractéristiques structurelles de l'industrie horlogère du canton de Berne	238
3.1. La structure de la production	238
3.2. La structure de l'emploi	243
3.2.1. La répartition selon l'origine	243
3.2.2. La répartition selon le sexe	243
3.2.3. La répartition selon le statut professionnel	246
3.2.4. La répartition selon le lieu d'occupation	247
3.3. La grandeur des entreprises	247
4. L'évolution de l'emploi dans l'industrie horlogère bernoise en 1975-1976	249
4.1. L'évolution du chômage	249
4.2. Evaluation des pertes de postes de travail	250
5. Résumé	252
	233

Introduction

Deuxième industrie du canton de Berne en ce qui concerne le nombre de personnes occupées et première branche industrielle dans le Jura et la région biennoise, l'horlogerie occupe une place particulière dans l'économie cantonale. De nombreux renseignements disparates existent au

sujet de cette industrie. Ils ont été rassemblés dans ce rapport qui a pour objet de définir les principales caractéristiques spatiales et structurelles de l'horlogerie du canton de Berne et leur évolution depuis le début de la récession économique.

1. L'importance de l'horlogerie au sein de l'économie bernoise

1.1. Caractéristiques

L'industrie horlogère a occupé et occupe toujours une place prépondérante dans l'économie du canton de Berne. Elle se place au deuxième rang des branches industrielles derrière l'industrie des machines en ce qui concerne le nombre de travailleurs occupés et au premier rang pour le nombre d'exploitations.

Au niveau de l'ensemble de la Suisse, l'industrie horlogère occupe le quatrième rang des branches industrielles en 1975 en ce qui concerne le nombre d'exploitation (1001, soit 10 %) et le quatrième rang également en ce qui concerne le

nombre de travailleurs (52 261, soit 7,3 %).

1.2. Evolution 1974-1975

Entre 1974 et 1975, la proportion de personnes occupées dans l'horlogerie par rapport aux autres branches industrielles a diminué, passant de 19,8 % à 18,5 %. Cette industrie se maintient cependant au quatrième rang des branches industrielles suisses. La diminution de 12 333 travailleurs a représenté une baisse de 19,1 %. Le nombre d'exploitations horlogères a quant à lui baissé de 19 unités, soit 1,9 %.

2. Les caractéristiques spatiales de l'horlogerie dans le canton de Berne

2.1. La répartition régionale des activités horlogères

2.1.1. Caractéristiques

Les activités horlogères du canton de Berne sont essentiellement concentrées dans le Jura francophone et dans l'agglomération biennoise.

Les districts francophones du Jura (le district de Laufon ne compte aucune entreprise industrielle horlogère) et la région biennoise (districts de Bienne, Büren et Nidau) regroupaient, en 1975, 94,6 % des entreprises horlogères bernoises et 96,2 % des travailleurs de l'horlogerie cantonale.

2.1.2. Evolution 1974-1975

Si la proportion d'entreprises installées dans ces régions horlogères est restée stable au cours de l'année dernière, celle des travailleurs occupés a augmenté au

détriment du reste du canton. La variation a cependant été différente selon les sous-régions ; en effet, le Jura francophone a vu sa part de l'horlogerie (entreprises et travailleurs) augmenter alors que la région biennoise l'a vue diminuer, de même que le reste du canton (entreprises et personnes occupées).

2.2. L'importance de l'horlogerie au sein de l'industrie des régions horlogères

2.2.1. Caractéristiques

Pour l'ensemble des régions horlogères du canton de Berne, les travailleurs de l'horlogerie représentaient 47,4 % de la main-d'œuvre industrielle en 1974 et 45 % en 1975. Dans le Jura, les proportions respectives sont plus importantes, soit 51,2 % en 1974 et 48,4 % en 1975. Les mêmes pourcentages du Seeland étaient de 42,9 % en 1974 et 40,8 % en 1975.

Tableau 1

Exploitations industrielles et personnes occupées par branche d'industrie dans le canton de Berne en 1974 et 1975

Branche industrielle	1974				1975				Variation 1974-1975	
	Exploitations		Personnes occupées		Exploitations		Personnes occupées		Exploitations %	Personnes occupées %
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%		
Machines	337	19,8	34893	30,0	340	20,5	31252	30,9	0,9	- 10,4
Horlogerie	403	23,7	22977	19,8	391	23,5	18693	18,5	- 3,0	- 18,6
Métallurgie	234	13,8	15263	13,1	224	13,5	12991	12,8	- 4,3	- 14,9
Arts graphiques	136	8,0	8330	7,2	136	8,2	7591	7,5	0	- 8,9
Prod. alimentaires	88	5,2	8037	6,9	85	5,1	7341	7,2	- 3,4	- 8,7
Bois	172	10,1	5192	4,5	163	9,8	4413	4,4	- 5,2	- 15,0
Terre, pierre	72	4,2	5267	4,5	71	4,3	4248	4,2	- 1,4	- 19,3
Chimie	39	2,3	3636	3,1	39	2,3	3400	3,4	0	- 6,5
Textile	49	2,9	3816	3,3	46	2,8	3179	3,1	- 6,1	- 16,7
Vêtements	71	4,2	2850	2,5	69	4,2	2625	2,6	- 2,8	- 7,9
Papier	28	1,6	2692	2,3	27	1,6	2576	2,5	- 3,6	- 4,3
Autres branches (7)	71	4,2	3352	2,9	71	4,3	2971	2,9	0	- 11,4
Industrie	1700	100	116305	100	1662	100	101280	100	- 2,2	- 12,9

Source : BFS, statistique de l'industrie.

Tableau 2 Répartition des exploitations et des personnes occupées dans l'industrie horlogère bernoise, proportions par régions en 1974 et 1975 (%)

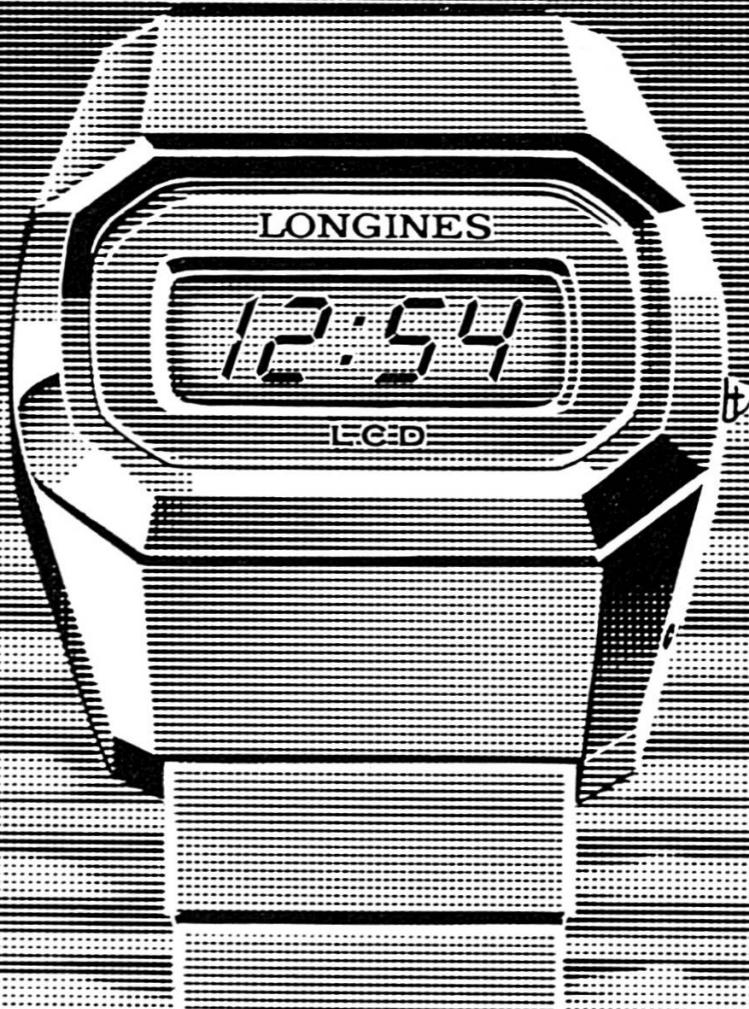
Régions	Exploitations				Personnes occupées			
	1974		1975		1974		1975	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Courtelary	65	16,1	64	16,4	3660	15,9	3204	17,1
Delémont	41	10,2	42	10,7	2586	11,3	2159	11,5
Franches-Montagnes	33	8,2	33	8,4	1098	4,8	1024	5,5
Moutier	48	11,9	46	11,8	2271	9,9	1952	10,4
La Neuveville	5	1,2	4	1,0	227	1,0	177	0,9
Porrentruy	71	17,6	68	17,4	3012	13,1	2300	12,3
JURA francophone	263	65,3	257	65,7	12854	55,9	10816	57,9
Bienne	75	18,6	69	17,6	6798	29,6	5167	27,6
Bueren	31	7,7	31	7,9	1654	7,2	1382	7,4
Nidau	12	3,0	13	3,3	687	3,0	610	3,3
REGION BIENNOISE	118	29,3	113	28,9	9139	39,8	7159	38,3
RESTE DU CANTON	22	5,5	21	5,4	984	4,3	718	3,8
CANTON DE BERNE	403	100	391	100	22977	100	18693	100

Source : BFS, statistique de l'industrie.

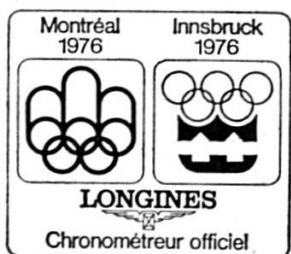
LONGINES LCD



QUARTZ SOLID STATE



Réf. 6014. Equipé d'un dispositif d'éclairage de l'écran permettant la lecture de l'heure dans l'obscurité. Boîtier, en acier inoxydable massif, étanche à 3 atmosphères. Verre trempé pratiquement inrayable. Bracelet acier exclusif.



LONGINES



LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines



Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

Tableau 3 Importance de l'industrie horlogère dans l'ensemble de l'industrie, proportions par régions en 1974 et 1975

Régions	Exploitations						Personnes occupées					
	1974			1975			1974			1975		
	Indus- trie	Horlo- gerie	%	Indus- trie	Horlo- gerie	%	Indus- trie	Horlo- gerie	%	Indus- trie	Horlo- gerie	%
Courtelary	98	65	66,3	97	64	66,0	5194	3660	70,5	4710	3204	68,0
Delémont	72	41	56,9	73	42	57,5	4712	2586	54,9	4146	2159	52,1
Franches-Montagnes	38	33	86,8	38	33	86,8	1187	1098	92,5	1109	1024	92,3
Moutier	100	48	48,0	98	46	46,9	7707	2271	29,5	7119	1952	27,4
La Neuveville	14	5	35,7	13	4	30,8	505	227	45,0	407	177	43,5
Porrentruy	103	71	68,9	101	68	67,3	5779	3012	52,1	4876	2300	47,2
JURA francophone	425	263	61,9	420	257	61,2	25084	12854	51,2	22367	10816	48,4
Bienne	173	75	43,4	166	69	41,6	14831	6798	45,8	11923	5167	43,3
Bueren	63	31	49,2	63	31	49,2	2811	1654	58,8	2401	1382	57,6
Nidau	73	12	16,4	73	13	17,8	3650	687	18,8	3230	610	18,9
REGION BIENNOISE	309	118	38,2	302	113	37,4	21292	9139	42,9	17554	7159	40,8
RESTE DU CANTON	966	22	2,3	940	21	2,2	69929	984	1,4	61359	718	1,2
CANTON DE BERNE	1700	403	23,7	1662	391	23,5	116305	22977	19,8	101280	18693	18,5

Source : BFS, statistique de l'industrie.

Les pourcentages extrêmes du district des Franches-Montagnes sont à mettre en évidence : les travailleurs horlogers représentaient en effet 92,5 % de la main-d'œuvre industrielle en 1974 et 92,3 % en 1975.

2.2.2 Evolution 1974-1975

Il ressort du tableau précédent que l'importance de l'horlogerie dans le secteur industriel — mesurée en termes de travailleurs occupés — a diminué dans toutes les régions entre 1974 et 1975.

3. Les caractéristiques structurelles de l'industrie horlogère du canton de Berne

3.1. La structure de la production

3.1.1. Caractéristiques

La fabrication des pièces détachées occupe davantage de personnes que la fabrication et l'assemblage de montres. Le nombre d'entreprises est également plus élevé.

Tableau 4 Exploitations industrielles et personnes occupées dans l'horlogerie du canton de Berne selon la nature de la production en 1974 et 1975

	Exploitations				Personnes occupées			
	1974		1975		1974		1975	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Ebauches, pièces détachées	263	65,9	257	65,7	13 566	59,0	10 901	58,3
Fabrication et assemblage de montre	114	28,6	112	28,6	8 660	37,7	7 136	38,2
Horloges, pendules, réveils	9	2,3	9	2,3	485	2,1	445	2,4
Outils d'horlogers	13	3,3	13	3,3	266	1,2	211	1,1
Horlogerie en tout	399	100	391	100	22 977	100	18 693	100

Source : BFS, statistique de l'industrie.

Pour l'ensemble de l'horlogerie suisse, la fabrication d'ébauches et de pièces détachées comprend 58 % des exploitations et 55 % de la main-d'œuvre horlogère en 1975. La fabrication et l'assemblage de montres compte 37 % des exploitations et 43 % de personnes occupées.

La convention patronale horlogère effectue chaque année un recensement des entreprises et des personnes occupées dans l'industrie horlogère. Cette statistique distingue d'une part le produit ter-

miné (ancre et Roskopf) et les parties détachées (du mouvement et de l'habillage).

La figure 1 et le tableau 5 donnent un aperçu de la structure de l'industrie horlogère selon la nature de la fabrication. Le secteur du **produit terminé** (fabrication et assemblage de montres) occupe moins de personnes et compte moins d'exploitations que la fabrication des **pièces détachées**. En 1975, il comprenait 191 entreprises (38 %) et occupait

Figure 1 Structure de la production horlogère

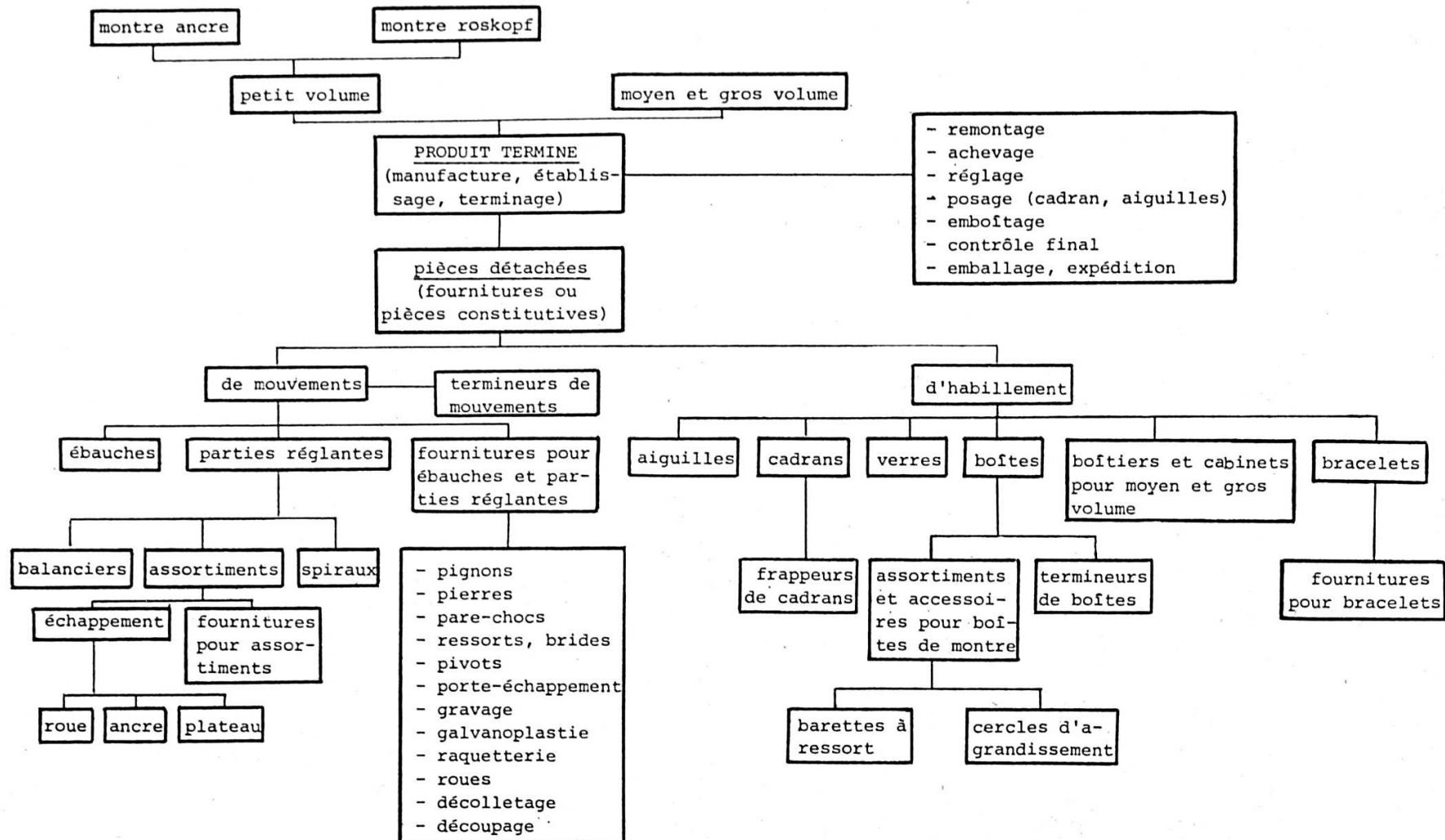


Tableau 5
Branches d'activité de l'horlogerie du canton de Berne : entreprises et travailleurs en 1974 et 1975

Secteur	Entreprises				Travailleur				Variation du nombre de travailleurs 1974/1975 (%)	
	1974		1975		1974		1975			
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%		
1. Produit terminé	197	38,8	191	37,7	9635	42,6	8769	44,4	- 9,0	
1.1. Ancre	179	35,2	175	34,6	9085	40,2	8245	41,7	- 9,2	
1.2. Roskopf	18	3,5	16	3,2	550	2,4	524	2,7	- 4,7	
2. Pièces détachées	311	61,2	315	62,3	12989	57,4	10986	55,6	- 15,4	
2.1. de mouvements	144	28,3	141	27,9	5242	23,2	4379	22,2	- 16,5	
2.1.1. term. de mouv.	22	4,3	22	4,3	108	0,5	76	0,4	- 29,6	
2.1.2. ébauches	5	1,0	5	1,0	1258	5,6	1045	5,3	- 16,9	
2.1.3. parties réglantes	13	2,6	13	2,6	624	2,8	556	2,8	- 10,9	
balanciers	2	0,4	2	0,4	42	0,2	37	0,2	- 11,9	
assortiments	6	1,2	6	1,2	246	1,1	223	1,1	- 9,3	
spiraux	5	1,0	5	1,0	336	1,5	296	1,5	- 11,9	
2.1.4. fournitures pour ébauches et parties										
réglantes	104	20,5	101	20,0	3252	14,4	2702	13,7	- 16,9	
décolletage	16	3,1	16	3,2	426	1,9	364	1,8	- 14,6	
pignons	5	1,0	5	1,0	545	2,4	505	2,6	- 7,3	
pierres	27	5,3	26	5,1	499	2,2	354	1,8	- 29,1	
ressorts	5	1,0	5	1,0	271	1,2	239	1,2	- 11,8	
pièces pivotées	1	0,2	1	0,2	81	0,4	67	0,3	- 17,3	
raquettes	1	0,2	1	0,2	109	0,5	80	0,4	- 26,6	
galvanoplastie	12	2,4	13	2,6	357	1,6	315	1,6	- 11,8	
divers	37	7,3	34	6,7	964	4,3	776	3,9	- 19,5	
2.2. d'habillement	167	32,9	174	34,4	7747	34,2	6607	33,4	- 14,7	
cadrans	13	2,6	13	2,6	1187	5,2	886	4,5	- 25,4	
aiguilles	3	0,6	2	0,4	213	0,9	139	0,7	- 34,7	
Boîtes	59	11,6	59	11,7	4654	20,6	3672	18,6	- 21,1	
termineurs de boîtes	11	2,2	11	2,2	192	0,8	180	0,9	- 6,3	
verres	7	1,4	8	1,6	137	0,6	113	0,6	- 17,5	
divers (assortiments boîtes, frappeurs de cadrans, etc.)	74	14,6	81	16,0	1364	6,0	1617	8,2	+ 18,6	
HORLOGERIE	508	100	506	100	22624	100	19755	100	- 12,7	

Source : Convention patronale de l'horlogerie ; recensements du personnel et des entreprises au 30 septembre.

“ C'est
dans de petits
détails déjà que
vous constaterez
que nous sommes
une grande
banque. ”

(Mettez-nous à l'épreuve.)



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**
Schweizerischer Bankverein

Bienna Place Centrale
Tél. 032 22 59 59
160, route de Boujean
Tél. 032 41 74 22

Brügg Centre commercial Brüggmoos
Tél. 032 53 22 24

Delémont 43, avenue de la Gare
Tél. 066 22 29 81

Granges Place de la Poste
(Soleure) Tél. 065 51 31 91

Nidau 18, route Principale
Tél. 032 51 55 21

Porrentruy 11, rue du Jura
Tél. 066 66 55 31

1772



1776



BOITES DE MONTRES HOLDING

LA GÉNÉRALE SA

2800 DELÉMONT

Liste des fabriques

BOURQUARD SA	2856 Boécourt
BLANCHES-FONTAINES SA	2863 Undervelier
LA FEROUSE SA	2901 Grandfontaine
LOMONT SA	2914 Damvant
MANUFACTURE DE BOITES SA	2800 Delémont
METALSA SA	68 Ueberstrass (France)
NOBILIA SA	2900 Porrentruy
R. RAAFLAUB SA	2800 Delémont
VERREX SA	2856 Boécourt

Maisons associées

CRISTALOR SA	2300 La Chaux-de-Fonds
INTERCASE SA	2800 Delémont
MONDOR SA	2800 Delémont
PRO ART SA	2932 Cœuve
SWISS ASIATIC (Private) LTD	Singapour

1778

Tableau 6 Branches d'activité de l'horlogerie ; proportion d'entreprises et de travailleurs de l'horlogerie bernoise dans le total de l'horlogerie suisse en 1974 et 1975 (%)

Secteur	Entreprises		Personnes occupées	
	1974	1975	1974	1975
1. Produit terminé	39,0	38,7	31,7	34,3
1.1. Ancre	41,1	40,7	34,5	36,7
1.2. Roskopf	26,1	25,0	13,6	16,9
2. Pièces détachées	46,3	46,7	36,4	36,2
2.1. de mouvements	45,7	46,2	27,8	26,7
2.1.1. termineurs de mouvements	53,7	61,1	32,6	29,6
2.1.2. ébauches	33,3	31,3	14,9	13,9
2.1.3. parties réglantes	35,1	35,1	24,2	24,3
balanciers	28,6	28,6	11,5	14,0
assortiments	28,6	30,0	13,9	14,5
spiraux	55,6	50,0	74,3	60,3
2.1.4. fournitures pour ébauches et parties réglantes	46,8	46,8	43,3	42,3
décolletage	57,1	57,1	52,3	57,2
pignons	45,5	50,0	60,2	63,6
pierres	46,6	45,6	34,3	29,8
ressorts	62,5	71,4	79,0	77,6
pièces pivotées	16,7	16,7	20,3	20,2
raquettes	16,7	16,7	36,9	34,6
galvanoplastie	46,2	50,0	59,7	61,0
divers	50,0	47,9	48,3	45,7
2.2. d'habillement	46,8	47,0	46,1	47,3
cadrans	35,1	35,1	33,4	33,6
aiguilles	12,5	9,1	22,2	18,7
boîtes	41,0	41,5	57,4	56,9
termineurs de boîtes	52,4	55,0	58,9	61,2
verres	31,8	30,8	35,1	35,3
divers	67,9	65,9	39,3	46,0
HORLOGERIE	43,2	43,3	34,2	35,3

Source : CPH, op. cit.

8769 personnes (44 %). La production s'effectue de la manière suivante : 92 % de ses exploitations se consacrent à la fabrication de montres ancre, ce qui représente 94 % des emplois du secteur du produit terminé. Le secteur Roskopf est donc peu représenté, aussi bien sous l'angle du nombre de travailleurs (6 %) que de celui des entreprises (8 %). La fabrication des fournitures ou **pièces constitutives** est très importante, surtout la production des pièces détachées d'habillement qui comprenait 174 entreprises en 1975 (près du tiers du total de l'horlogerie) occupant 6607 personnes (33 %). C'est la boîte de montre qui arrive en tête de ce secteur avec 59 entreprises (12 % du total de l'horlogerie) occupant 3672 personnes (21 %). Treize exploitations (3 %) représentant 886 personnes (4,5 %) fabriquent des cadrans.

En ce qui concerne la production de pièces détachées de mouvement, il convient de relever la position de la fabrication d'ébauches (1 % des entreprises et 5,3 % des effectifs) et celle du groupe assez hétérogène de « fournitures pour ébauches et parties réglantes » qui comprend une série de fabrications diverses (20 % des entreprises et 13,7 % des travailleurs).

3.1.2. Evolution 1974-1975

Entre 1974 et 1975, l'horlogerie bernoise a connu des modifications dans la répartition des branches d'activité, tant au niveau des effectifs de travailleurs qu'à celui des entreprises.

Mutations au niveau des effectifs de travailleurs

Le poids relatif du secteur du produit terminé a augmenté (44,4 % contre 42,6 %) au détriment de la fabrication de pièces détachées (55,6 % contre 57,4 %).

Dans le secteur des parties constitutives, la baisse relative a affecté aussi bien les parties détachées de mouvement (22,2 % contre 23,2 %) que celle d'habillement (33,4 % contre 34,2 %).

Dans la catégorie des fournitures fonctionnelles, il y a lieu de relever la stabilité relative du volume d'emploi de la fabrication des parties réglantes.

La diminution du nombre de travailleurs entre 1974 et 1975 s'est opérée différemment selon les secteurs de production ; alors que les effectifs de l'ensemble de l'horlogerie bernoise diminuaient de 12,7 %, les effectifs du secteur du produit terminé baissaient de 9 %, alors que ceux du secteur des pièces détachées enregistraient une diminution de 15,4 %, dont 16,5 % étaient imputables aux pièces détachées de mouvements et 14,7 % aux pièces détachées d'habillement.

Les diminutions les plus importantes ont été enregistrées dans les secteurs suivants :

aiguilles	— 34,7 %
termineurs de mouvements	— 29,6 %
pierres	— 29,1 %
raquettes	— 26,6 %
cadrans	— 25,4 %
boîtes	— 21,1 %

Entre 1974 et 1975, l'horlogerie bernoise a augmenté son poids relatif dans l'horlogerie suisse. Ce fut particulièrement le cas pour le produit terminé alors que la part des pièces détachées diminuait très légèrement. Au sein de ce dernier secteur cependant, on note une augmentation de la proportion pour la fabrication de pièces détachées d'habillement, progression due pour une bonne part à la boîte de montre.

Mutation au niveau des entreprises

Les variations relatives doivent être interprétées avec prudence du fait du nombre peu élevé d'entreprises.

En ce qui concerne le poids relatif des différents secteurs, on constate que la fabrication de pièces détachées a augmenté sa proportion au détriment de la fabrication du produit terminé. Le nombre d'entreprises dans le secteur de la fabrication des pièces constitutives a même augmenté en valeur absolue, passant de 311 à 315 unités. Cette augmen-

tation est imputable à la fabrication de pièces d'habillement qui voit augmenter son nombre d'entreprises de 7 unités pour atteindre 174. Il est à noter que le nombre total d'entreprises horlogères du canton de Berne n'a diminué que de 2 unités en 1975.

En terme d'entreprises, la part de l'horlogerie bernoise au total horloger suisse est restée relativement stable et ce dans presque tous les secteurs.

3.2. La structure de l'emploi

La structure de l'emploi de l'horlogerie bernoise est faite en examinant la répartition de la main-d'œuvre selon l'origine, le sexe, le statut professionnel et le lieu d'occupation.

3.2.1. La répartition selon l'origine

3.2.1.1. Caractéristiques

En 1975, la main-d'œuvre horlogère du canton de Berne est pour plus des trois quarts d'origine suisse et pour moins d'un quart d'origine étrangère. Toutefois, la main-d'œuvre étrangère est proportionnellement plus importante dans le secteur des pièces détachées que dans celui du produit terminé (26,8 % contre 18,1 %).

Dans l'ensemble de l'horlogerie suisse, la proportion de la main-d'œuvre étrangère est plus importante. On constate également une plus forte représentation des éléments étrangers dans le secteur des pièces détachées ; la différence est toutefois moins marquée.

3.2.1.2. Evolution 1974-1975

Entre 1974 et 1975, la baisse des effectifs de travailleurs dans l'horlogerie a affecté aussi bien la main-d'œuvre suisse que la main-d'œuvre étrangère, mais dans une plus forte proportion pour cette dernière.

La proportion de main-d'œuvre étrangère dans le total des effectifs horlogers a donc diminué, passant de 27,7 % en 1974 à 23,4 % en 1975. Le nombre de travailleurs étrangers a diminué de 1986 unités, soit 31,2 % alors que les travail-

leurs suisses ont baissé de 2298 unités, soit 13,8 %.

L'horlogerie suisse a également subi une diminution de main-d'œuvre étrangère appréciable, dans une mesure cependant légèrement inférieure à celle enregistrée dans le canton de Berne (29,7 % contre 31,2 %).

3.2.2. La répartition selon le sexe

3.2.2.1. Caractéristiques

Les caractéristiques techniques de la production horlogère (petite dimension des produits usinés et des machines, poste de travail ne requérant que peu d'efforts physiques ; peu de bruit, peu de saleté) permettent, plus facilement que dans d'autres industries, le recours à la main-d'œuvre féminine.

L'horlogerie bernoise compte un peu moins de 50 % de femmes dans ses effectifs de travailleurs. A titre de comparaison, la proportion est de 27,3 % pour la moyenne de l'industrie bernoise, avec les proportions extrêmes de 10,8 % pour la transformation du bois et du liège et de 71,5 % pour la fabrication des vêtements. L'industrie textile occupe une proportion de main-d'œuvre féminine voisine de celle de l'horlogerie avec 47,3 %.

La proportion de main-d'œuvre féminine est relativement plus importante dans le secteur de la fabrication et de l'assemblage de montres que dans celui des pièces détachées (53,3 % contre 42,2 % en 1975). La grosse horlogerie occupe quant à elle une proportion moindre de femmes.

Les données de l'horlogerie suisse sont comparables à celles du canton de Berne, avec une proportion de main-d'œuvre féminine légèrement supérieure. A noter également la plus forte représentation de l'élément féminin dans la fabrication et l'assemblage de montres en moyenne suisse.

3.2.2.2. Evolution 1974-1975

En 1975, la proportion de main-d'œuvre féminine a diminué dans une mesure

Tableau 7

Répartition de la main-d'œuvre de l'industrie horlogère du canton de Berne et de la Suisse selon l'origine en 1974 et 1975

Secteur		Main-d'œuvre suisse				Main-d'œuvre étrangère			
		1974		1975		1974		1975	
		Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Fabrication et assemblage de montres	Berne	6776	78,2	5847	81,9	1884	21,8	1289	18,1
	Suisse	18565	68,4	16062	72,3	8591	31,6	6154	27,7
Ebauches et pièces déta- chées	Berne	9303	68,6	7978	73,2	4263	31,4	2923	26,8
	Suisse	23623	65,7	20269	70,5	12317	34,3	8500	29,5
Divers (grosse horlogerie et outils d'horlo- gers)	Berne	538	71,6	514	78,4	213	28,4	162	24,7
	Suisse	10030	68,8	903	70,8	468	31,2	373	29,4
Industrie horlogère	Berne	16617	72,3	14319	76,6	6360	27,7	4374	23,4
	Suisse	43218	66,9	37234	71,2	21376	33,1	15027	28,8

Source : BFS, statistique de l'industrie.

Tableau 8 Répartition de la main-d'œuvre de l'horlogerie bernoise et suisse selon le sexe en 1974 et 1975

Secteur	Main-d'œuvre masculine				Main-d'œuvre féminine				
	1974		1975		1974		1975		
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	
Fabrication et assemblage de montres	Berne	3803	43,9	3331	46,7	4857	56,1	3805	53,3
	Suisse	11284	41,6	9829	44,2	15872	58,4	12387	55,8
Ebauches et pièces détachées	Berne	7366	54,3	6299	57,8	6200	45,7	4602	42,2
	Suisse	19731	54,9	16666	57,9	16209	45,1	12103	42,1
Divers (grosse horlogerie et outils d'horlogers)	Berne	461	61,4	433	66,0	290	38,6	223	34,0
	Suisse	899	60,0	819	64,2	599	40,0	457	35,8
Horlogerie	Berne	11630	50,6	10063	53,8	11347	49,4	8630	46,2
	Suisse	31914	49,4	27314	52,3	32680	50,6	24947	47,7

Source : BFS, statistique de l'industrie.

plus forte que la main-d'œuvre masculine, passant de 49,4 % en 1974 à 46,2 % en 1975.

L'emploi masculin quant à lui, a augmenté relativement dans tous les sec-

teurs pour atteindre en moyenne 53,8 % en 1975 contre 50,6 % en 1974. Pour l'horlogerie suisse dans son ensemble, l'évolution a été identique à celle enregistrée dans le canton de Berne.

3.2.3. La répartition selon le statut professionnel

Il n'existe pas de données régionales postérieures à 1970 dans ce domaine. Le tableau 10 fournit toutefois des indications pour l'ensemble de l'horlogerie suisse en 1974 et 1975.

Tableau 9 Répartition de la main-d'œuvre salariée de l'industrie horlogère bernoise selon le statut professionnel en 1970

Statut professionnel	Canton de Berne	
	Personnes	%
Personnel de direction et employés	6652	19,9
Ouvriers qualifiés	5335	16,0
Ouvrier semi-et non qualifiés	17364	52,1
Travailleurs à domicile	3407	10,2
Apprentis	604	1,8
Total	33362	100

Source : BFS, recensement fédéral de la population.

L'industrie horlogère bernoise occupait ainsi environ 40 % de personnel qualifié en 1970 (sans les personnes indépendantes, les travailleurs à domicile et les apprentis).

Tableau 10 Répartition de la main-d'œuvre horlogère suisse selon le statut professionnel en 1974 et 1975

Statut professionnel	1974	1975
Employés	17917	16744
Employés de fabrication	6090	5487
Ouvriers à l'atelier	42050	33723
Total	66057	55954
Ouvriers à domicile	10331	6613
Total général	76388	62567

Source : CPH, op. cit.

3.2.4. La répartition selon le lieu d'occupation

3.2.4.1. Caractéristiques

Une des caractéristiques importantes de l'emploi dans l'horlogerie est constituée par le fait qu'une partie importante des effectifs ne travaille pas en usine, mais à domicile.

Les données disponibles ne concernent toutefois que l'ensemble de l'horlogerie suisse ; il n'existe pas de statistiques récentes ventilées par canton.

Tableau 11 Répartition de la main-d'œuvre horlogère suisse selon le lieu d'occupation en 1974 et 1975

Travailleurs	1974		1975	
	Total	%	Total	%
- domicile	10331	13,5	6613	10,6
- en usine	66057	86,5	55954	89,4
Total	76388	100	62567	100

Source : CPH, op. cit.

3.2.4.2. Evolution 1974-1975

La récession conjoncturelle de 1975 a eu pour effet une diminution importante du nombre de travailleurs à domicile. Ceux-ci ont en effet diminué de 3718 unités entre 1974 et 1975, soit dans une proportion de 36 %. Le nombre de travailleurs à l'atelier a baissé quant à lui de 15,3 %.

3.3. La grandeur des entreprises

3.3.1. Caractéristiques

La taille moyenne de l'entreprise industrielle bernoise était de 61 travailleurs par exploitation en 1975. L'industrie horlogère occupait cependant moins de personnes par exploitation, puisqu'elle atteignait le chiffre de 48. La même moyenne pour l'horlogerie suisse était de 52. La taille moyenne des entreprises horlogères des cantons de Neuchâtel ou de

Soleure est cependant plus grande, puisqu'elle s'élevait en 1975 à respectivement 71 et 55 personnes par exploitation.

Tableau 12

Effectif moyen de personnes occupées par exploitation dans l'horlogerie en 1974 et 1975

	1974	1975
Canton de Berne	57	48
Suisse	63	52

3.3.2. Evolution 1974-1975

Si la taille moyenne des entreprises a diminué entre 1974 et 1975 autant dans le canton de Berne qu'en Suisse, on constate cependant que les chiffres bernois restent légèrement inférieurs à ceux de la moyenne nationale.

Tableau 13

Evolution du chômage dans l'industrie horlogère bernoise et suisse en 1975 et 1976 (moyennes mensuelles par trimestre)

	Jura francophone			Région biennoise			Reste du canton			Canton de Berne			Suisse		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
1975															
1er trimestre	103	78	75,7	147	25	17,2	220	6	2,7	470	109	23,3	2966		
2e trimestre	145	112	77,4	301	73	24,1	507	7	1,4	953	192	20,1	6573	563 ⁴	8,5 ⁴
3e trimestre	158	125	78,7	458	132	28,9	816	9	1,1	1432	266	18,6	10363		
4e trimestre	290	182	62,6	1121	289	25,8	1864	26	1,4	3275	497	15,2	20777	1488	7,2
1976															
1er trimestre	511	222	43,5	1522	402	26,4	2828	53	1,9	4861	677	13,9	30590	2003	6,5
2e trimestre	550	230	41,8	1412	393	27,8	2328	47	2,0	4349	669	15,4	22826	1697	7,4

Jura francophone = districts de Courtelary, Delémont, Franches-Montagnes, Moutier, La Neuveville, Porrentruy.

Région biennoise = districts de Bienne, Büren, Nidau.

Source : Office cantonal du travail, « La Vie économique ».

(1) Chômeurs complets en tout.

(2) Chômeurs complets dans l'horlogerie.

(3) Chômeurs horlogers en pour-cent du total des chômeurs.

(4) Moyenne mensuelle des trois premiers trimestres.

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) 066 75 56 63
COURTEMAICHE	RESTAURANT DE LA COURONNE CHEZ L'CABRI - Cuisine réputée - Salle pour banquets et sociétés - Cadre rustique	(Famille L. Maillard) 066 66 19 93
DELÉMONT	HOTEL CENTRAL Le bon hôtel-restaurant au cœur de Delémont	(Fam. Saucy) 066 22 33 63
DELÉMONT	AUBERGE DU CHASSEUR Spécialités de chasse et à la carte Restauration chaude à toute heure Salle pour fête de familles et sociétés	(Fam. Fleury-Cardezo) 066 22 13 79
DELÉMONT	HOTEL LA BONNE AUBERGE Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert mars - décembre	(Famille W. Courto) 066 22 17 58
DELÉMONT	HOTEL DU MIDI Cuisine soignée - Chambres avec eau courante - Salles pour banquets et sociétés	(Oscar Broggi) 066 22 17 77
DEVELIER	HOTEL DU CERF Cuisine jurassienne Chambres, salles	(Famille L. Chappuis) 066 22 15 14
MOUTIER	HOTEL DE LA COURONNE Spécialités italiennes et espagnoles	(Fam. Bianchi-Codina) 032 93 10 14
MOUTIER	HOTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 pers.	(Famille Tony Lœtscher) 032 93 41 61

MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) 032 93 10 37
LA NEUVEVILLE	HOSTELLERIE J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) 038 51 36 51
PLAGNE	HOTEL DU CERF Cuisine soignée - Confort	(Mme N. Grosjean-Fischer) 032 58 17 37
PORRENTRUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(L. Corisello-Schär) 066 66 33 71
LES RANGIERS	HOTEL DES RANGIERS Salles pour banquets - Mariages - Séminaires - Chambres tout confort Cuisine campagnarde	(Fam. Chapuis-Koller) 066 56 66 51
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE 100 lits, chambres (douche, W.-C.), Sauna, jardin d'enfants Locaux aménagés pour séminaires - Tennis Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond	(Hugo Marini) 039 51 16 20
SAIGNELÉGIER	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) 039 51 11 21 / 22
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. et M. Zandonella) 039 41 25 46
TAVANNES	HOTEL DE LA GARE Salle pour sociétés, banquets et fêtes de famille - Chambres avec eau courante chaude et froide - Bain - Douche	(Famille A. Wolf-Béguelin) 032 91 23 14
VENDLINCOURT	HOTEL DU LION-D'OR Chambres confortables - Salles pour banquets Cuisine campagnarde	(Huguette et Jean-Marie Helg) 066 74 47 02

4. L'évolution de l'emploi dans l'industrie horlogère bernoise en 1975 et 1976

L'industrie horlogère a subi de façon marquée les effets de la récession économique. Faute de données au sujet de l'évolution de la marche des affaires, l'évolution de l'emploi et du chômage dans la branche peut constituer un indicateur pour mesurer l'évolution de cette industrie.

4.1. L'évolution du chômage

L'évolution du chômage peut être observée à l'aide de statistiques sur le chômage élaborées par l'OFIAMI et l'Office cantonal du travail. Il est évident que ces données ne comprennent que les chômeurs officiellement recensés. A ce total, il conviendrait d'ajouter les chômeurs qui ne sont pas inscrits auprès des offices du travail. Leur nombre est toutefois impossible à chiffrer.

Il ressort du tableau 13 que l'horlogerie bernoise fournit un fort contingent de chômeurs complets. La proportion est particulièrement importante dans le Jura, puisqu'en 1975 plus de 2 chômeurs sur 3 provenaient de l'horlogerie. Dans la

région biennoise, la proportion était de 1 à 4.

Le nombre de chômeurs complets dans l'horlogerie a augmenté chaque mois depuis le début de 1975. On note une légère diminution au cours du deuxième trimestre 1976, à l'exception du Jura où l'augmentation s'est poursuivie de façon modérée.

La proportion de chômeurs horlogers au total des chômeurs complets a diminué vers la fin de l'année 1975 ; on note cependant une hausse de ce pourcentage au deuxième trimestre 1976 dans l'ensemble du canton et en Suisse. Le Jura fait exception à la règle.

Maintes entreprises horlogères ont en outre introduit le chômage partiel pour leurs travailleurs. Le tableau 14 donne un aperçu du nombre de chômeurs partiels ainsi que du nombre d'heures chômées officiellement annoncées aux offices du travail depuis octobre 1975.

Il ressort de ces chiffres que le chômage partiel a représenté une réduction moyenne d'horaire de travail de plus de

Tableau 14 Chômeurs partiels et heures chômées dans l'horlogerie suisse et bernoise (octobre 1975 - mai 1976)

Mois	Chômeurs partiels		Heures chômées	
	Suisse	Berne	Suisse	Berne
octobre 1975	21316	6826	828021	251519
novembre	20580	6225	747449	211958
décembre	24189	8374	1091401	369504
janvier 1976	20014	6340	749508	286570
février	16003	5232	636793	214535
mars	13032	4447	505298	177431
avril	11211	3643	445033	142039
mai	9020	2671	349278	111999
	135365	43758	5352781	1765555

Source : « La Vie économique ».

20 % d'octobre 1975 à mai 1976, autant dans l'horlogerie suisse que dans l'horlogerie bernoise.

Des données régionales ne sont pas disponibles au sujet du chômage partiel.

4.2. Evaluation des pertes de postes de travail

Le total des chômeurs complets et partiels ne reflète nullement la diminution du niveau de l'emploi dans l'horlogerie bernoise depuis la fin de 1974.

Entre le 30 septembre 1974 et le 30 sep-

tembre 1975, le nombre de postes de travail supprimés s'est chiffré à 4284 unités (tableau 1).

Il n'existe aucune statistique des effectifs de travailleurs de l'horlogerie postérieure au 30 septembre 1975. La baisse de l'emploi s'est cependant poursuivie au cours du dernier trimestre de 1975 ainsi qu'en 1976. Pour apprécier cette baisse, il est nécessaire de procéder par approximations et par recouplements en utilisant notamment les indices d'évolution de l'emploi publiés par l'OFIAMT.

Tableau 15 Evolution de l'effectif de la main-d'œuvre (3^e trimestre 1966 = 100)

	1975		1976
	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.
Indice de l'emploi global	94,8	91,9	90,3
Industrie, arts et métiers	88,8	86,6	84,9
Industrie horlogère total	81,9	79,0	76,1
- emploi masculin	83,1	81,3	79,5
- emploi féminin	80,3	76,2	71,9

Source : « La Vie économique ».

Il ressort de ce dernier tableau que l'emploi a reculé de 7,1 % entre octobre 1975 et mars 1976 dans l'industrie horlogère suisse. L'emploi masculin a baissé de 4,3 % alors que l'emploi féminin a connu un recul de 10,5 %.

Il n'y a pas de raisons que l'industrie horlogère bernoise ne subisse une évolution différente de celle de l'horlogerie suisse.

En automne 1975, l'horlogerie du canton de Berne comptait :

10 063 travailleurs masculins
8 630 travailleurs féminins

18 693 travailleurs en tout

En appliquant les taux d'évolution des indices de l'OFIAMT, on obtient, pour le quatrième trimestre 1975 et le premier

trimestre 1976 une diminution d'emploi de

433 travailleurs masculins
906 travailleurs féminins
1339 travailleurs en tout

En une année et demie, soit d'octobre 1974 à mars 1976, l'horlogerie du canton de Berne a donc libéré au moins 5600 postes de travail.

Cette diminution de l'emploi ne concerne que les personnes occupées dans les entreprises. Quant aux travailleurs à domicile, il semble que leur diminution ait été importante. Mais aucune estimation statistique n'est disponible à leur sujet. Pour mémoire, on rappellera qu'entre le 30 septembre 1974 et le 30 septembre 1975 le nombre de travailleurs à

domicile de l'ensemble de l'horlogerie suisse a diminué de 3720 unités (tableau 11).

Cette diminution de l'emploi est due à la suppression des postes de travail dans la branche : cette suppression a pris en fait deux formes :

■ **Les licenciements** : un grand nombre d'entreprises horlogères du canton ont procédé à des licenciements de personnel au cours des années 1975 et 1976. Les plus importants ont été rendus publics. Mais à cela s'ajoutent de très nombreux licenciements concernant quelques personnes qui ont été effectués par les petites et moyennes entreprises de la branche.

Ces licenciements trouvent leur origine

soit dans une diminution de l'activité de production, soit dans des opérations de restructuration des entreprises, les deux causes étant d'ailleurs fréquemment liées. Sans qu'il soit possible de fournir des données chiffrées à ce sujet, on peut dire que les victimes des licenciements ont été en premier lieu les travailleurs étrangers (frontaliers, travailleurs à l'année) et les femmes mariées. Il est évident que des travailleurs suisses ont également été touchés par ces licenciements.

Les licenciements de plus de 5 personnes pour des raisons économiques doivent être annoncés à l'Office du travail. Depuis décembre 1975, la situation suivante a été enregistrée :

Tableau 16 Licenciements pour des motifs économiques dans l'horlogerie bernoise (décembre 1975 - juin 1976)

Mois	Entreprises	Travailleurs licenciés
décembre 1975	67	135
janvier 1976	17	87
février	30	100
mars	19	48
avril	17	41
mai	16	37
juin	10	28
Total (déc. 75 - juin 76)	(176)	(476)

Source : Office cantonal du travail.

■ **Les postes de travail libérés non repourvus** : la quasi-totalité des entreprises horlogères n'ont pas repourvu les postes de travail au départ de leur titulaire (départ volontaire et mise à la retraite du titulaire).

Il n'existe pas de données pour chiffrer l'importance respective des deux formes de suppression des postes de travail depuis le début de 1975.

5. Résumé ¹

Importance de l'horlogerie dans l'économie cantonale (chapitre 1)

- Deuxième rang des branches industrielles concernant le nombre de travailleurs occupés (18 693 - 18,5 %).
- Premier rang des branches industrielles concernant le nombre d'exploitations (391 - 23,5 %).
- Diminution de 4284 travailleurs entre 1974 et 1975. La proportion des travailleurs horlogers a passé de 19,8 % à 18,5 %.

Répartition régionale des activités (chapitre 2.1.)

- Concentration dans le Jura francophone et dans la région biennoise (94,6 % des entreprises et 96,2 % des travailleurs).
- La concentration dans ces régions s'est renforcée entre 1974 et 1975 au détriment du reste du canton.

Importance de l'horlogerie dans l'économie régionale (chapitre 2.2.)

- L'horlogerie représente les 61 % des exploitations dans le Jura et occupe les 48 % de la main-d'œuvre. Dans la région biennoise, les pourcentages respectifs sont de 37 % et 41 %.
- Les proportions de travailleurs horlogers ont diminué entre 1974 et 1975 de 2,8 % dans le Jura et de 2,1 % dans la région biennoise.

Structure de la production (chapitre 3.1.)

- La fabrication d'ébauches et de pièces détachées représente 66 % des exploitations et 58 % des travailleurs.
- La fabrication et l'assemblage de montres représente 29 % des exploitations et 38 % des travailleurs.
- La fabrication et l'assemblage de montres a vu sa proportion relative augmenter entre 1974 et 1975.
- La proportion de travailleurs a principalement diminué dans les parties détachées d'habillement ainsi que dans la fabrication de pierres et de raquettes. Les termineurs de mouvement ont également vu leur effectif baisser de manière considérable.
- L'horlogerie bernoise a renforcé sa position au sein de l'horlogerie suisse entre 1974 et 1975, principalement au niveau du produit terminé.

Structure de l'emploi (chapitre 3.2.)

- L'horlogerie bernoise compte un quart de travailleurs étrangers dans ses effectifs. La proportion est plus importante dans le secteur des pièces détachées. La proportion de travailleurs étrangers a diminué de façon notable entre 1974 et 1975.
- Les 46 % des travailleurs sont de sexe féminin. Dans le secteur du produit terminé, la proportion dépasse 53 %. La représentation de l'élément féminin a fortement diminué entre 1974 et 1975, passant de 49,4 % à 46,2 %.
- Les 40 % de la main-d'œuvre horlogère bernoise étaient constitués de travailleurs qualifiés en 1975.
- Dans l'ensemble de l'horlogerie suisse, 13,5 % des travailleurs étaient occupés à domicile en 1974. En 1975, la proportion n'est plus que de 10,6 %.

Grandeur des entreprises (chapitre 3.3.)

- L'entreprise horlogère bernoise occupe en moyenne 48 personnes en 1975 contre 57 en 1974. La taille moyenne des entreprises horlogères suisses était de 52 personnes en 1975 contre 63 personnes en 1974.

¹ Les données concernent l'année 1975.

**épargner
c'est
prévoir**



Pour faire fructifier vos économies

Déposez les en "compte épargne"
ou sur un "livret d'épargne UBS".
Votre argent sera en sécurité.

Pour épargner dans un but précis

Choisissez le "livret ou le compte d'épargne-placement UBS". En versant vos économies pour une longue période, notre banque vous verse un intérêt plus élevé.

Pour vos enfants

Avec le "livret d'épargne Jeunesse UBS", vous prévoyez l'avenir. Ce livret, réservé aux moins de vingt ans rapporte un intérêt particulièrement attrayant.

Pour un placement sûr

L'UBS vous propose ses "obligations de caisse". Vous toucherez régulièrement un intérêt appréciable pendant une période s'échelonnant à votre gré entre trois et huit ans et vous retrouverez votre capital à l'échéance prévue.

Pour les plus de 60 ans

L'UBS a créé le "livret ou le compte d'épargne 60 ans" qui offre un intérêt toujours bienvenu.

Consultez nos spécialistes qui vous conseilleront utilement. Ils ont toujours du temps à vous consacrer.



Union de Banques Suisses

Plus de 60 succursales et agences en Suisse romande

1785

Select, si légère,
la saveur du tabac garde pure



1786

Entreprise générale
Bâtiment
Génie civil
Peinture
Bureau d'architecture
Gérance immobilière



**parietti
et gindrat sa**

PORRENTRUY
BONCOURT
DELÉMONT

1789

Evolution du chômage (chapitre 4.1.)

- En 1975, 2 chômeurs sur 3 provenaient de l'horlogerie dans le Jura. Dans la région biannoise, la proportion était de 1 à 4.
- Le nombre de chômeurs horlogers a augmenté en valeur absolue depuis le début de 1975. On constate un tassement au deuxième trimestre 1976.
- La proportion de chômeurs horlogers dans le total des chômeurs a diminué jusqu'au premier trimestre 1976. Une légère augmentation est apparue au deuxième trimestre.
- Le chômage partiel dans l'horlogerie représente une diminution d'horaire de travail supérieure à 20 %.

Evaluation des pertes de postes de travail (chapitre 4.2.)

- D'octobre 1974 à mars 1976, l'horlogerie bernoise a libéré plus de 5600 postes de travail.

CHRONIQUE DE L'AEP

Entre Genève et Bâle... un nouveau point de transit à Boncourt

N'est-ce point une gageure que de vouloir ouvrir un bureau de transit au poste frontière de Boncourt-Delle ?

A quelles motivations peut bien répondre une telle décision ?

En fait le développement économique d'une région n'est-il pas aussi influencé par le trafic transfrontalier, pour autant que l'on dispose de l'« outil » nécessaire, c'est-à-dire d'une maison d'expédition, de transport et de transit de dimension internationale ?

C'est à cette conclusion qu'est arrivée une commission spécialisée de l'AEP. Les quatre points de passage frontalier les plus importants en Suisse sont actuellement : Bâle, St. Margrethen, Chiasso et Genève.

Boncourt-Delle est un point bien situé pour tenter d'y développer un trafic de transit.

Pourquoi ?

- Parce qu'il peut offrir à de nombreuses entreprises suisses un franchissement frontalier rapide et dans de très bonnes conditions.
- Parce qu'il peut encourager de nouvelles entreprises à venir s'installer dans la région.
- Parce que le port franco-suisse de Bourgogne, autre facteur important, est installé à moins de 10 km.

Mais ce renforcement des structures économiques régionales permettra également :

- de sortir de l'isolement l'Ajoie et le district de Porrentruy ;
- d'apporter aux chemins de fer un accroissement sensible d'activité, justification de la voie ferrée Delémont - Porrentruy - Delle - Belfort, reliée aux grands axes européens ;
- de fournir de nouvelles justifications à une réalisation rapide de la Transjurane ;
- de favoriser l'équipement d'un port franc dans le district de Porrentruy, à proximité immédiate de la frontière.

Ces éléments ont milité en faveur de l'ouverture d'une maison d'expédition et d'un bureau de transit. L'AEP a maintenant achevé ses études ; elle vient de confier